Les subsides

Tels sont les propos que l'on prête au ministre de l'Agriculture, mais osera-t-il, lorsqu'il se lèvera pour voter à 5 heures, faire passer en premier les intérêts des agriculteurs canadiens, ou se fera-t-il le complice silencieux des mesures budgétaires du gouvernement, qui poussent à la faillite tous les agriculteurs canadiens les uns après les autres?

Le chef de mon parti a signalé que le député de Thunder Bay-Atikokan (M. McRae) avait également demandé le rejet du budget. Voici ce que disait la *Gazette* de Montréal du 23 janvier au sujet de ce député de l'Ontario:

Un député libéral . .

L'article parle du député de Thunder Bay-Atikokan.

...a demandé le rejet du budget fédéral à la suite d'une réunion houleuse avec ses électeurs.

«Nous devons nous débarrasser de l'essentiel de ce budget et essayer de l'appliquer aux Canadiens qui ne paient pas d'impôt sur un revenu très élevé,» . . .

Cela s'est passé après une réunion houleuse, et le député de Thunder Bay-Atikokan prône donc le rejet du budget. Sera-t-il là aujourd'hui pour voter comme il a dit à ses électeurs être prêt à le faire?

Et les autres députés? Oseront-ils intervenir au nom de leurs électeurs? J'ai déjà parlé du député de Scarborough-Centre. Il y a également d'autres libéraux de Toronto qui ont exprimé publiquement leurs vues. Dans l'article dont j'ai parlé plus haut, paru dans le *Star* de Toronto du 7 janvier, on rapporte que le député de Eglinton-Lawrence (M. de Corneille) a dit avoir reçu des centaines d'appels et de lettres, et promis qu'il continuerait à présenter des instances au caucus et à écrire au ministre des Finances en lui demandant que le budget:

...s'attaque aux personnes dans les catégories supérieures de revenu et non aux petites gens.

Voilà le problème que nous allons régler aujourd'hui.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui était imparti est écoulé.

• (1530)

[Français]

Mme Céline Hervieux-Payette (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur le président, je souhaite la bienvenue à cette occasion que m'offre la motion du parti progressiste conservateur de souligner l'action du groupe des députés libéraux du centre-est de Montréal, lesquels n'ont pas entendu les avis et réflexions des députés de l'opposition pour faire part au très honorable premier ministre (M. Trudeau) des problèmes qui existent dans leurs circonscriptions. D'ailleurs, je pense que c'est une bonne occasion pour moi, comme l'un de ces députés signataires de la lettre envoyée au premier ministre, de bien préciser que les députés du centre-est de Montréal ont vu leur lettre interprétée de toutes les façons par les députés de l'opposition. En ce qui me concerne, je pense, monsieur le président, qu'on peut revoir dans le hansard de cette Chambre que j'avais appuyé le budget par un discours prononcé en cette Chambre, et qu'au début de la semaine dernière, j'avais l'occasion également d'appuyer le projet de loi C-89, lequel est à l'étude devant cette Chambre, et qui concerne un domaine important que nous signalons dans notre lettre, c'est-à-dire, la construction domiciliaire. Pour le bénéfice des électeurs de la circonscription de Montréal-Mercier, je rappelle à nos amis progressistes conservateurs que mes collègues et moi-même, conscients des difficultés économiques mondiales, avions soutenu avec vigueur les propositions du budget MacEachen.

Il y a à peine quelques mois, pour l'opposition officielle et le monde des affaires en général, après l'inflation, l'ennemi auquel le gouvernement devait s'attaquer, c'était le déficit budgétaire. Et je pense, monsieur le président, que le budget MacEachen s'attaquait à ce problème avec beaucoup de vigueur, nous permettant d'ici quelques années de rétablir un équilibre et de réduire le fardeau de la dette fiscale. D'ailleurs. les électeurs de la circonscription de Montréal-Mercier sont bien conscients du fait que s'ils empruntent trop personnellement, ils auront des problèmes avec leur budget et ils devront ultérieurement limiter leurs achats. Donc, l'effort du gouvernement canadien pour réduire le déficit, en bonne partie entraîné antérieurement par les compensations de paiements du pétrole qui bénéficiaient surtout aux Québécois, c'est-à-dire aux gens de l'Est, a été bien accueilli par les électeurs de ma circonscription. Ils savent fort bien qu'une réduction du déficit libérera des sommes qui pourront être dirigées vers des investissements nouveaux.

La situation du chômage n'est pas rose au Canada. Mais, monsieur le président, elle va en chute libre lorsqu'on arrive au Québec. En effet, des chiffres de Statistique Canada démontrent qu'entre 1972-1976, c'est-à-dire dans la période pré-séparation, pré-indépendance, pré-gouvernement Lévesque, le taux de chômage au Canada était à 6.2, celui du Québec était à 7.5. Par contre, on remarquera que depuis la venue du parti québécois au pouvoir, celui du Canada a augmenté de 1.6, c'est-à-dire de 6.2 à 7.8. Par contre, celui du Québec monte à l'heure actuelle à 10.2, ce qui représente une augmentation de près de 3 p. 100. Je pense que pour un député du Québec, ces chiffres sont alarmants, et c'est en les voyant que les députés de l'est de Montréal ont exprimé leur opinion et leur vœu à leur premier ministre.

Chaque semaine amène à mon bureau de circonscription des jeunes qui sont à la recherche d'emploi. Et c'est ce qui surtout m'a amenée personnellement à signer la lettre avec mes collègues. Actuellement, il existe au niveau fédéral plusieurs programmes de création d'emplois, et notre but n'était pas de chambarder le budget mais de faire des suggestions sur les secteurs où il fallait accentuer les efforts des programmes en place. Parmi ces programmes, monsieur le président, j'ai une liste comprenant près de 11 mesures visant à la création d'emplois qui s'appliquent au Québec. Pour 1981-1982, ces 11 programmes avaient créé 50,798 emplois correspondant à des sommes de 107 millions de dollars. Je dois dire, monsieur le président, que ces programmes ont touché 50,000 personnes, donc un nombre important, mais pour atteindre le chiffre de chômage que l'on a au Québec, ces mesures ne peuvent combler, ne peuvent palier. Et voilà pourquoi nous croyons que, grâce à cette enveloppe budgétaire du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, certaines sommes peuvent être affectées directement à la création d'emplois pour les jeunes, en vue de favoriser leur intégration au milieu du travail. L'accent en fin de compte, monsieur le président, devrait être mis sur des mesures qui favoriseraient l'intégration des jeunes, puisque la structure actuelle du marché du travail ne facilite pas le revenu et pose des difficultés autant pour les travailleurs que pour les employeurs.

Je ne pourrai cet après-midi élaborer sur toutes les raisons pour lesquelles les jeunes ont de la difficulté à se trouver de l'emploi. Qu'il me suffise de mentionner l'une d'elles, que tous